

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

30 JUIN 2023

Arrêté du fixant la composition du jury des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « traitement automatisé de l'information – programmeur de système d'exploitation » au titre de l'année 2024

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

- VU le code général de la fonction publique ;
- VU le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU l'arrêté du 26 juin 2023 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « traitement automatisé de l'information – programmeur de système d'exploitation » au titre de l'année 2024,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Madame Marine MIRAILLET, contractuelle de catégorie A+, cheffe du bureau SI2, est nommée présidente du jury des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « traitement automatisé de l'information – programmeur de système d'exploitation » au titre de l'année 2024.

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence du jury sera exercée par un membre du jury repris à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

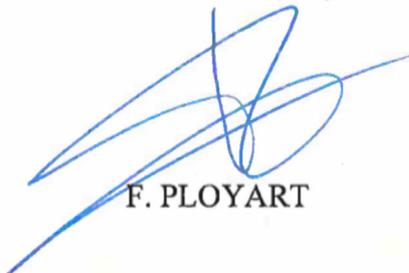
M.	Fredéric	ALLEGRE	Inspecteur régional de 3 ^e classe
M.	Patrick	BAKABADIO	Inspecteur
Mme	Carole	CARREY	Inspectrice
M.	Cyril	DURON	Inspecteur régional de 3 ^e classe
M.	Thomas	LEGRAND	Inspecteur
Mme	Wei	LIU	Inspectrice

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **30 JUIN 2023**

Le ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,
Et par délégation,

La sous-directrice des ressources humaines et des
relations sociales,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

F. PLOYART